

Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

## **QUESTION ECRITE**

de Monsieur le Député Dimitri Legasse à Monsieur le Ministre Rachid Madrane

Le 24 avril 2017

## OBJET : Trophée Commune Sportive

Monsieur le Ministre,

En septembre dernier, se déroulait la 20<sup>ème</sup> édition du Trophée Commune Sportive. C'est l'occasion pour les élus et les citoyens de pratiquer un sport dans une ambiance conviviale.

Cette édition 2016 se déroulait à Andennes. Il a ensuite été annoncé que le concept allait évoluer pour les prochaines éditions mais aucune information n'aurait été délivrée à ce sujet, pourtant les délais commencent à devenir courts pour la préparation à la 21<sup>ème</sup> édition. En effet, en dehors de l'organisation logistique, il faut s'y prendre à l'avance pour favoriser la participation des citoyens.

Mes questions sont donc les suivantes Monsieur le Ministre :

- Y aura-t-il un 21ème Trophée Commune Sportive?
- Quels changements y aura-t-il par rapport à l'édition précédente ?
- Quand les communes peuvent s'attendre à recevoir les informations concrètes?



#### Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

### Réponse de Monsieur Madrane, Ministre de l'Aide à la jeunesse,

des Maisons de justice, des Sports et de la Promotion de Bruxelles à la question écrite n°364 de Monsieur le Député Legasse relative au Trophée Commune sportive

Monsieur le Député,

A l'issue de la 20<sup>ème</sup> édition du Trophée commune sportive (TCS) qui s'est déroulée à Andenne le 24 septembre dernier, l'ADEPS a estimé opportun de mener une réflexion sur l'organisation de cet événement et de s'interroger sur l'atteinte des objectifs prioritaires.

Dans ce cadre, l'Administration a lancé un sondage entre le 27 octobre et le 15 novembre dernier auprès de l'ensemble des communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, que celles-ci aient ou non déjà participé à cet événement afin de nous éclairer dans notre réflexion et d'orienter une prise de décision quant à sa poursuite : le pérenniser, le reconduire sous une autre forme ou voire même le supprimer.

Au total, 117 communes ont répondu au sondage (sur les 281 communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles), soit un taux de participation de 41,6%, ce qui est assurément un résultat assez remarquable en l'espace des 19 jours de réponse.

Sur les 117 répondants, 75,2 % avaient déjà participé à au moins une édition du TCS. L'éclairage des 24,8 % restant est intéressant lorsqu'ils expliquent pourquoi ils n'y ont jamais participé : méconnaissance de l'existence de l'événement, date en concurrence avec l'activité des clubs (et surtout le samedi), manque de moyens humains dans le service communal des sports, densité de population sportive trop faible due à la petite taille de la commune, absence de variété de sportifs suffisante dans les épreuves proposées, ... Autant d'arguments devant venir alimenter notre réflexion.

Le top 4 des points positifs du TCS motivant le choix des communes d'y participer est le suivant :

La bonne organisation et l'ambiance de la journée	79,5 %
L'opportunité de rencontrer les autres communes	64,8 %
L'opportunité de promouvoir le sport au niveau communal	55,7 %
Le défi sportif à relever	52,3%

Selon l'expérience vécue par les communes répondantes, le top 4 des points négatifs du TCS serait le suivant :

#### **Groupe Socialiste**



#### Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Coïncide avec d'autres événements (fêtes de Wallonie, 27 septembre, semaine de la mobilité, championnats sportifs...) 54,5 %

Le manque d'équipe sportive communale entrainée 43,2 %

Les contraintes liées à l'organisation de l'événement 27,3 %

Le coût des frais pour l'équipe sportive communale et les accompagnants (transport, restauration sur place, etc.) 22,7 %

#### Eléments interpellants et assurément révélateurs :

- 73,9 % des communes affirment que leur participation au TCS n'a **pas** d'impact au niveau de l'affiliation des citoyens dans les clubs sportifs communaux. Et 21,6 % ignorent même complètement l'impact que cela peut avoir.
- 53,4 % des communes estiment que leur participation au TCS n'apporte <u>pas</u> de plus-value au niveau du développement de la politique sportive communale. L'on retrouve notamment les explications suivantes : l'événement se veut purement amical et festif, les citoyens motivés pour participer sont ceux dont le tissu sportif est déjà développé et actif, la plupart des événements sportifs organisés dans la commune rencontrent beaucoup plus de succès et ont plus d'impact, ...
- L'objectif premier du TCS est de promouvoir la dynamique sportive au niveau communal. Or, sur les 111 communes connaissant l'événement, 51,3 % estiment que son organisation actuelle ne permet <u>pas</u> de rencontrer cet objectif.

A la lumière des résultats du sondage, peu conformes aux attentes en termes de plusvalue au niveau du développement de la politique sportive communale, et pour poursuivre la satisfaction exprimée par les communes de l'opportunité de se retrouver entre elles, j'ai chargé l'Administration des Sports de réfléchir à un ensemble d'évènements aptes à mieux rencontrer les objectifs définis, notamment en mobilisant les centres sportifs locaux.

J'espère pouvoir bientôt communiquer quelles nouvelles initiatives pourront être développées.

# **Groupe Socialiste**



Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles